

sait là d'une répartition équitable des revenus et des fonds. Ce n'est plus le cas.

Les petites entreprises n'en sentiront pas les effets immédiatement parce que la caisse de l'assurance-chômage a un excédent. Cet excédent est simplement attribuable à l'augmentation des primes de l'automne dernier. Lorsque le taux augmentera en novembre prochain ou au mois de novembre suivant, ce sont les travailleurs et les petites entreprises qui paieront le note.

Le gouvernement allègue qu'il consacre des centaines de millions de dollars en nouveaux crédits à la création d'emplois. Il ne s'agit cependant pas de nouveaux crédits ni de fonds qui profitent aux petites entreprises. Ces fonds ne sont que les fonds enlevés au Régime d'assurance-chômage par le budget du ministre des Finances. Les petites entreprises ne sont pas dans une situation leur permettant de profiter des nouveaux programmes. Ceux-ci sont taillés sur mesure pour les grandes entreprises, pour les amis des députés d'en face. C'est une tragédie pour la population canadienne.

Si le gouvernement voulait faire quelque chose pour les petites entreprises, il devrait agir de façon responsable. Il devrait adopter des lois permettant aux petites entreprises de survivre au Canada. Il devrait instaurer un climat favorable aux petites entreprises. Il devrait ordonner à la Banque fédérale de développement de leur accorder des prêts. Il devrait créer un régime d'assurance-chômage qui n'impose pas un fardeau indu aux employeurs en leur faisant porter tout le poids des programmes sociaux. Il devrait adopter des taux d'intérêt qui aident les petites entreprises.

La mesure législative du gouvernement aura des répercussions néfastes sur les régions du pays. Elle a des points communs avec d'autres projets de loi du gouvernement. Les paiements de transfert aux provinces ont indéniablement été réduits de beaucoup. Le gouvernement a sabré aussi dans les programmes de développement régional.

Des bases militaires ont été fermées. Ce seul geste constitue un déshonneur. Le gouvernement a fermé la base de Summerside, sur l'Île-du-Prince-Édouard, qui employait environ 1 100 personnes. Ce sont 1 100 emplois directs qui disparaissent dans une ville de 8 000 habitants. Summerside sera dévasté.

Assurance-chômage—Loi

À Portage-la-Prairie, au Manitoba, une ville de 15 000 habitants, le gouvernement a éliminé 700 emplois. Comment le gouvernement justifie-t-il son geste? Le ministre de la Défense nationale (M. McKnight) a dit: «Notre mission n'est pas de créer des emplois dans les régions.» Le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Andre) a dit que nous devons tenir compte des résultats financiers. Or, notre pays a été bâti sur le développement régional. Le gouvernement actuel tourne le dos aux régions en réduisant les services de VIA Rail et de tout le système des transports. Le gouvernement actuel ne tient pas compte des régions.

Le gouvernement prétend que le projet de loi présente certains avantages pour le pays. Il en a en effet. Il fait remarquer qu'il va accroître les prestations de maternité, de paternité et de maladie. Il va accroître les prestations pour les travailleurs de plus de 65 ans. C'est vrai.

Le gouvernement voudrait nous faire croire que ces aspects du projet de loi ont été mis en vigueur à cause de sa compassion pour le pays et de son désir d'aider les Canadiens. C'est une des mesures les plus astucieuses que j'aie vu prendre le gouvernement. C'est un parti qui a toujours excellé à bien paraître. Il est brillant en apparence.

Le gouvernement a décidé d'apporter ces changements parce qu'il allait être obligé de le faire de toute façon. Il était déjà poursuivi en justice ou risquait de l'être sur beaucoup de ces points. Il a simplement décidé de réduire ses pertes et de les faire entrer dans ce programme pour tâcher de se donner bonne apparence et d'apaiser les Canadiens au sujet de ces ignobles compressions budgétaires qu'il avait déjà imposées dans d'autres domaines.

Je ne crois pas que les Canadiens soient aussi crédules. Je ne crois pas que le gouvernement puisse s'en tirer à bon compte à cet égard. Le projet de loi sera peut-être adopté, mais le gouvernement en est actuellement à son deuxième mandat majoritaire et il se sent un peu à l'aise et un peu arrogant. Ce sont là des attitudes bien connues chez un gouvernement qui court des ennuis quand vient le temps des élections.

Ce projet de loi nuit aux régions de notre pays, au Canada atlantique, au nord de l'Ontario et au nord du Québec, à l'ouest du Canada. Toutes ces régions ont souffert sous ce gouvernement. C'est un gouvernement qui ne se préoccupe pas du bien ni des besoins de notre pays.